

Objectif :

Etre capable d'acquérir les compétences opérationnelles nécessaires pour monter et démonter des échafaudages dans le respect des règles de sécurité et de prévention.

Texte de référence :

Article R 423-34 du Code du travail : L'employeur informe de manière appropriée les travailleurs devant utiliser des équipements de protection individuelle :
1° Des risques contre lesquels l'équipement de protection individuelle les protège ;
2° Des conditions d'utilisation de cet équipement, notamment les usages auxquels il est réservé ;
3° Des instructions ou consignes concernant les équipements de protection individuelle ;
4° Des conditions de mise à disposition des équipements de protection individuelle.

Public visé :

Cadres et salariés d'entreprises industrielles, de bâtiment ou de collectivités devant utiliser des équipements de protection individuelle pour se prémunir contre les risques de chute ou d'accident.

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation « Montage et démontage des échafaudages fixes et roulants », après évaluation et contrôle des connaissances.

Contenu pédagogique :

Il s'agit d'un enseignement théorique et pratique comprenant :

- Identification des échafaudages et de leurs composants
- Aménagement de l'aire de travail
- Responsabilité dans le domaine de la mise en œuvre ou de l'utilisation d'échafaudages
- Analyse de risques et statistiques d'accidents
- Mise en œuvre et utilisation des protections collectives et équipements de protection individuelle (EPI)
- Dispositif pour la stabilité
- Montage et démontage d'une structure simple : exercices pratiques
- Communication et compte-rendu
- Principes de prévention pour la manutention des éléments d'échafaudages : gestes et postures
- Lecture de plans d'échafaudages

Pré requis :

- Etre équipé de chaussures de sécurité, d'un casque et d'une tenue de travail

Moyens pédagogiques :

Utilisation de moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités (CD Rom et cassettes vidéo, vidéo projecteur) – Supports individuels

CALENDRIER DE FORMATION :



PARIS – LA DÉFENSE

Sur demande



Autres Villes

Sur demande



Durée :

0,5 à 1 jour – 4 à 7 h



Nombre de stagiaires :

10 stagiaires maximum



Lieu :

Formation intra Paris et Province.



Tarif :

Tarif multi stagiaire et intra sur demande.

Pour plus d'informations, contactez nous au  081 1 656 206 / N° de déclaration d'Activité : 11751048975
n° non surtaxé